

# Elections cantonales vaudoises 2017 : Nous avons testé les candidat-e-s!



**20**  
questions

aux 900 candidat-e-s à l'élection  
du Grand Conseil vaudois

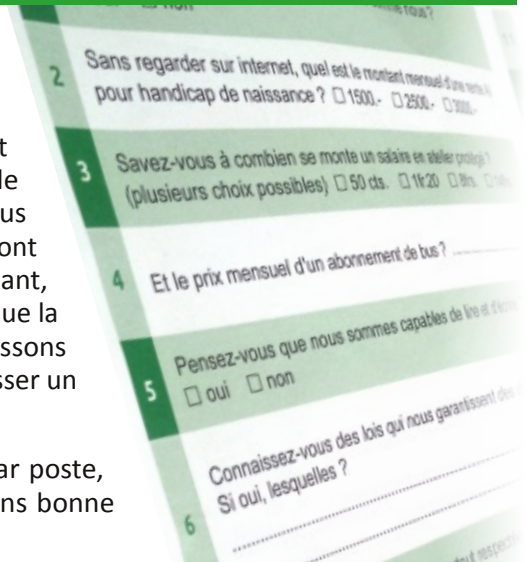


## Les réponses des candidat-e-s

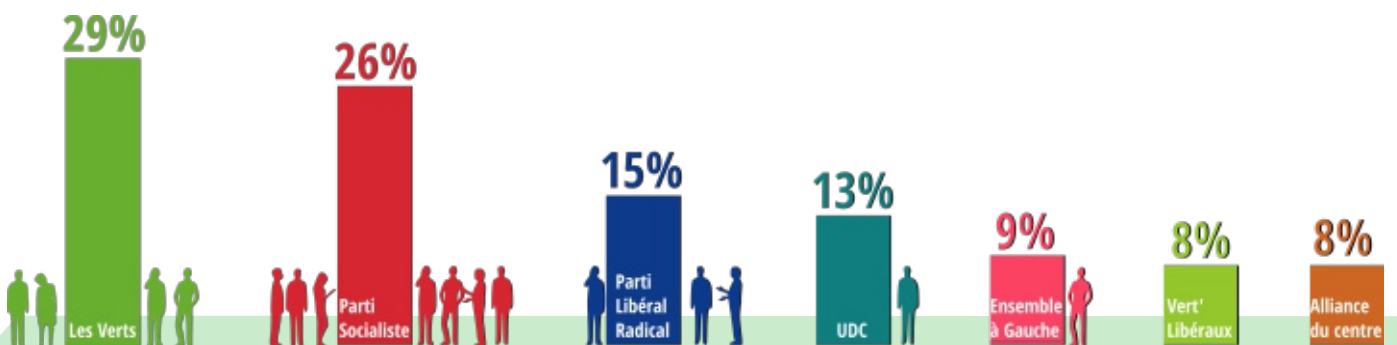


Dans la lignée du dernier numéro qui interpellait le Conseil Fédéral, notre groupe de parole s'est cette fois intéressé à la politique vaudoise en sondant les quelques 900 candidat-e-s au Grand Conseil vaudois. Vingt questions ont ainsi été élaborées par notre groupe et envoyées sous forme de quizz, accompagnées d'une carte postale reprenant la photo de couverture de ce journal. Premier constat, nous avons été étonnés par le taux de participation: plus de 100 candidat-e-s ont pris le temps de répondre, soit environ 12%. Deuxième constat réjouissant, des candidats de tous les partis politiques se sont prêtés au jeu, preuve que la thématique du handicap ne laisse personne indifférent. Nous vous laissons donc découvrir quelques unes de leurs réponses qui permettent d'esquisser un portrait du handicap vu par les candidats vaudois!

Un grand **merci** à tou-te-s les candidat-e-s qui nous ont répondu, par poste, email, téléphone ou qui ont souhaité nous rencontrer. Nous souhaitons bonne chance aux élu-e-s pour ce nouveau mandat.



### Le pourcentage de réponses par parti



Les candidat-e-s Verts ont été les plus sensibles à notre démarche, avec 29% de réponses, soit presque un candidat sur 3 qui a répondu à notre quizz. Parmi eux, 4 ont été élus. Chez les socialistes, taux de réponse à peu près semblable avec 26% de réponses dont 7 élus.

Les autres partis ont un peu moins répondu, avec environ 1 candidat sur 10 qui a renvoyé une réponse, mais parmi eux, 3 PLR, un UDC et un membre d'Ensemble à Gauche ont été élus au Grand Conseil!

### Handicap mental



**83%** des candidat-e-s connaissent une personne avec handicap mental.

### Mesures de contrainte



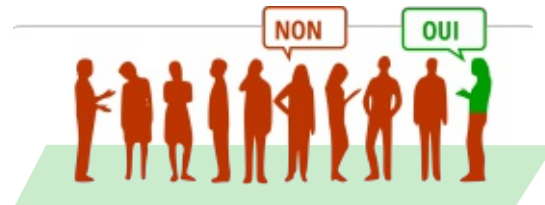
**71%** des candidat-e-s ignorent que des enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme peuvent être enfermés ou attachés dans les institutions subventionnées par le Canton.

## ■ Droit de vote



**77%** des candidat-e-s estiment qu'une personne avec trisomie peut avoir le droit de vote.

## ■ Egalité des droits



**96%** des candidat-e-s pensent que les lois garantissant des droits égaux ne sont pas respectées partout.

## ■ Que pourrait faire le Canton de Vaud pour améliorer l'accès au logement pour les personnes en situation de handicap mental ?

Soutenir les associations qui apportent une aide et un accompagnement à l'apprentissage de la vie autonome.

Inciter les communes à prévoir dans les plans de quartier des appartements destinés aux personnes handicapées.

Édicter une loi avec des quotas ?

Très bonne question, je ne me suis pas penché dessus pour le moment.

## ■ Que pourrait faire le Canton de Vaud pour améliorer l'accès à un vrai travail pour les personnes en situation de handicap mental ?

Que l'Etat montre l'exemple et engage en son sein des personnes en situation de handicap.

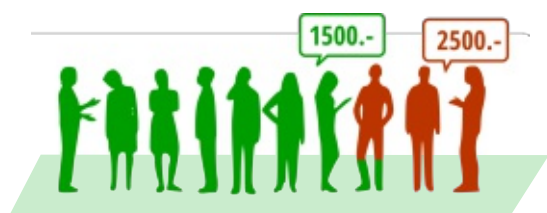
Subventionner patrons et entreprises formant des apprenti-e-s handicapés.

Il y a des ateliers protégés. Il faudrait au moins que le salaire soit suffisant pour que la personne y trouve son compte.

Incitation à l'embauche; création d'un bureau de placement spécialisé.

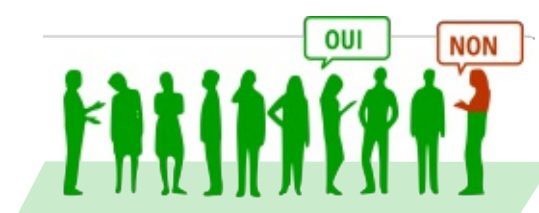


## ■ Rentes AI



**26%** des candidat-e-s surestiment le montant d'une rente AI.

## ■ Formation continue



**97%** des candidat-e-s se déclarent prêt-e-s à s'engager pour une loi soutenant la formation continue des adultes handicapés.

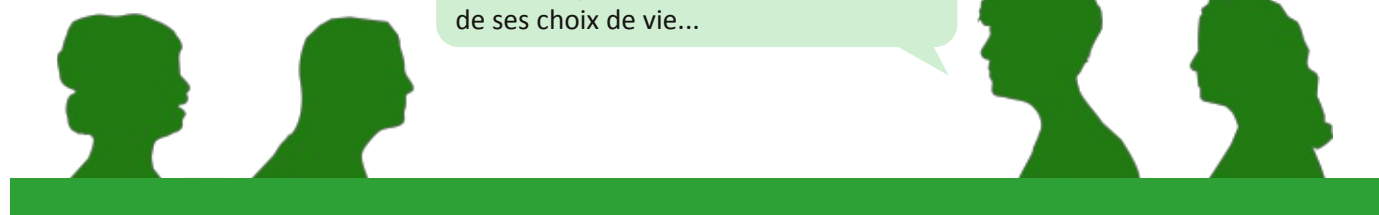
## ■ Pour vous, ça veut dire quoi l'autonomie ?

Pouvoir se prendre en charge (aussi avec de l'aide externe).

Être capable de faire face aux exigences de la vie sans recours à des aides. Ca devient rare !

Prendre moi-même les décisions me concernant, avoir les moyens me permettant d'agir moi-même.

On peut être dépendant-e et rester autonome, c'est-à-dire décider librement de ses choix de vie...



## ■ Votre regard a-t-il changé après avoir rempli notre questionnaire ?

Je vous félicite de la démarche. Se parler, se connaître c'est le début du mieux.

Oui, vous existez.

Oui. Il faut se battre pour que la situation actuelle, qui est inacceptable, change. L'égalité est certes inscrite dans la Constitution, mais n'existe que peu dans les faits !

Oui, en particulier concernant vos conditions de travail en ateliers protégés.

Oui, il ouvre les yeux sur des aspects insoupçonnés du handicap mental.

